

Compte rendu du Conseil Municipal du 07 octobre 2020

Présents : Heitz Philippe, Brihi Madjid, Chatelon Etienne, Laffont Benoit, Langlais Ballandraud Emmanuelle, Marcon Hervé, Rousseaux Mathieu, Villard Elisabeth.

Pouvoirs : Pierre Burellier donne pouvoir à Emmanuelle Langlais-Ballandraud, Carrey Vincent donne son pouvoir à Benoit Laffond, Rapaud Emeline donne son pouvoir à Emmanuelle Langlais-Ballandraud.

Secrétaire de séance : Elisabeth Villard

1- Approbation du compte rendu du conseil du 09 septembre 2020 :

approuvé à l'unanimité.

2- Délibération de décision modificative du budget suite contrôle budgétaire de la préfecture

La décision modificative N°1 vise à corriger des erreurs d'affectation entre comptes. Il n'y a donc aucune création de recettes ou de dépenses supplémentaires.

3- Délibération sur le remplacement temporaire de personnel

Adoptée à l'unanimité.

4- Délibération sur l'accroissement temporaire d'activité

Report de la délibération pour complément d'information.

5- Délibération sur la création d'un emploi d'adjoint technique au 01/01/2021

Report de la délibération pour complément d'information.

6- Délibération sur le renouvellement de l'adhésion au SAGE

Le SIEL propose le renouvellement de l'adhésion de la commune au service d'accompagnement à la gestion de l'énergie (SAGE). Les prestations systématiques du SAGE sont le suivi annuel des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux et la rédaction du bilan annuel des consommations et d'une fiche de synthèse. Des prestations ponctuelles sont proposées, notamment des campagnes de mesures de température dans les bâtiments communaux. L'adhésion annuelle se monte à 278 €.

Adhésion approuvée à l'unanimité.

7- Délibération sur les rapports annuels eau et assainissement

Le premier adjoint, en charge de l'eau et de l'assainissement, présente les indicateurs techniques et financiers des rapports établis avec le service MAGE, l'assistance technique du département de la Loire, sur :

- le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2019
- le service public d'assainissement en 2019
- l'assainissement non-collectif en 2019

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.

8- Délibération souscription volontaire pour travaux chemin rural

Report de la délibération pour modification souhaitée par le Conseil de la proposition de souscription volontaire pour travaux sur le chemin rural dit « des Virées » à la Côte des Gardons.

- Questions diverses

A. Demande de la mairie de Villevocance pour participation aux frais liés aux mesures sanitaires à l'école privée Saint-Joseph, où sont scolarisés des enfants de Burdignes.

En l'absence de chiffrage de ces frais et en l'absence de démarches similaires de Burdignes et des communes voisines dans ce cas de figure, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas accéder à cette demande.

B- Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de la salle Le Tilleul. La proposition de mission complète et d'honoraires au forfait journalier de l'agence Mesure Architectes, arrêtée au montant total HT de 2 800 euros, est acceptée par 9 voix pour et 2 abstentions.

C- Signalement de risque de glissade par temps de pluie sur les marches d'escalier en bois et la rampe d'accès à la porte de l'école. En attente d'un remplacement du bois par des grilles, des nez de marche anti-dérapants en métal seront posés.